

# Championnat de France Juniors et Seniors Masculins et Féminins



Commission Communication - DISCHERT R.



SALLE DES IRIS  
LORMONT  
9 FEVRIER 2019



Tous droits réservés © CFS

SAMBOFRANCE.COM





# COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

## Fédération Française de Lutte et disciplines associées

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAMBO-SPORTIF JUNIORS ET SENIORS – MASCULINS ET FÉMININS SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 À LORMONT (33)

**DATE :** Samedi 09 février 2019 (pesée unique le vendredi 08 février 2019)

**LIEU :** Maison des sports des Iris – 153 route de Bordeaux – 33310 LORMONT

#### PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

L'inscription des samboïstes dans une catégorie d'âge et de poids est obligatoire via le site [www.fflutte.org](http://www.fflutte.org) (rubrique outil / inscription aux compétitions).

Les inscriptions sont effectuées par les responsables des commissions régionales de SAMBO

**L'inscription en ligne est ouverte du 09 janvier au 07 février 2019.**

#### LICENCES – ASSURANCES – PARTICIPANTS

- Tous les participants doivent être licenciés SAMBO dans un club affilié à la FFLDA pour la saison 2018/2019, avec deux années de licences SAMBO minimum (consécutives ou non).

L'accès à cette compétition peut être rendu possible la première année de licence sous réserve de dérogation accordée par le responsable de la commission haut niveau du C.F.S., à condition :

- D'avoir été licencié en Sambo les années précédentes (une preuve, livret ou licence, est nécessaire)
- D'avoir été licencié en Grappling ou en Lutte les années précédentes (une preuve, livret ou licence, est nécessaire)
- De justifier d'un niveau national dans d'autres disciplines similaires style Judo, (une preuve est nécessaire)

Les demandes de dérogation motivées (Annexe 1) doivent être adressées au responsable de la commission technique, M. Guillaume ALBERTI, par courriel à [guillaume.alberti@cegetel.net](mailto:guillaume.alberti@cegetel.net) uniquement, **avant le samedi 02 février 2019.**

- Les licenciés SAMBO FFLDA 2018/2019 de nationalité étrangère peuvent participer au championnat de France à condition, sans dérogation possible, d'avoir été licencié SAMBO FFLDA deux saisons sportives minimum (consécutives ou non).
- Les samboïstes qui présenteront une licence FFLDA 2018/2019 sur laquelle il sera indiqué «Assurance : Non », devront présenter une attestation de leur assurance précisant la couverture de la pratique du SAMBO en compétition.

#### ENGAGEMENTS

Frais d'inscription de **10,00 euros** par compétiteur à régler soit :

- Par virement bancaire : Intitulé du compte : CTE FRANCAIS DE SAMBO FFL  
IBAN : FR76 1120 6201 5008 2085 3934 049
- Par chèque bancaire à : Mme Françoise ASSIÉ – Trésorière du CFS – 1 impasse des Fauvettes 82710 Bressols
- Les compétiteurs ne pourront pas accéder à la pesée si les engagements n'ont pas été payés.
- La date limite de paiement est **fixée au jeudi 07 février 2019**. Une majoration de 5 euros par compétiteur sera appliquée pour tout paiement tardif.



## COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

### Fédération Française de Lutte et disciplines associées

#### CONTRÔLE ADMINISTRATIF – CERTIFICAT MÉDICAL – PESÉE

- Il est de la responsabilité des présidents des clubs de s'assurer que le BULLETIN D'ADHÉSION - DEMANDE DE LICENCE 2018-2019 a été correctement complété et signé par les samboïstes engagés ou leurs tuteurs légaux et que les participants sont tous en possession d'un certificat médical conforme aux règlements du C.F.S.
- Les compétiteurs Masters de plus de 45 ans devront également présenter à la pesée un certificat médical spécifique (Annexe 3).

#### PASSEPORTS SPORTIFS

- Les compétiteurs auront l'obligation de présenter à la pesée un passeport sportif (\*) sur lequel seront inscrits les résultats sportifs et sur lequel le médecin assurant la surveillance médicale de la compétition devra inscrire toute mise hors de combat avec trouble de conscience (KO) et toute blessure grave.
- Les passeports sportifs sont à commander par les responsables des clubs au prix de 7 € l'unité (5 passeports minimum pour envoi postal), auprès de la Trésorière du C.F.S. : Mme Françoise ASSIÉ – Trésorière du C.F.S. – 1 impasse des Fauvettes - 82710 Bressols - 06 23 93 83 48 - [frassie@free.fr](mailto:frassie@free.fr)

#### SURCLASSEMENT

- Les compétiteurs de la catégorie Espoirs (né(e) en 1999 et 2000) peuvent concourir dans la catégorie Seniors sans condition de surclassement.
- Le surclassement de catégorie d'âge est réservé aux Samboïstes 2<sup>ème</sup> année Cadets (né(e) en 2003), ayant des aptitudes avérées par des résultats significatifs au niveau national (sportifs potentiels pour le haut niveau) selon le référent technique F.F.L./C.F.S. (Franck GERARDS) chargé d'effectuer la demande de surclassement en utilisant le formulaire de demande de surclassement joint (Annexe 4) qui sera présenté à la pesée ; est à renvoyer à [f.gerards@fflutte.org](mailto:f.gerards@fflutte.org) avant le lundi 28 janvier 2019.

Le formulaire de demande de surclassement précise que :

- Le surclassement n'est autorisé qu'après accord du Directeur Technique National ;
- Le surclassement est valable pour la saison en cours ;
- Le certificat médical de surclassement doit être réalisé par un médecin qualifié en médecine du sport ;
- Une autorisation parentale est nécessaire

#### REGLEMENT D'ARBITRAGE

Se reporter au règlement international d'arbitrage F.I.A.S. et aux précisions sur le règlement des compétitions nationales de SAMBO 2019.

#### SYSTEME DE COMPETITIONS

- Les catégories de poids de moins de six engagés combattront en une seule poule sans match éliminatoire (tournoi nordique).
- Les catégories de poids de six engagés et plus combattront en tableau à élimination directe à double repêchage.

#### ARBITRAGE

Les juges et arbitres, y compris les stagiaires, doivent se faire connaître auprès du Responsable de la commission nationale des juges et arbitres au 06.62.90.58.97. – [youris86@hotmail.fr](mailto:youris86@hotmail.fr).

L'inscription des arbitres est possible via le site [www.fflutte.org](http://www.fflutte.org) (rubrique outil / inscription aux compétitions).



## COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

Fédération Française de Lutte et disciplines associées

### RÉCOMPENSES

- Les 3 premiers de chaque catégorie de poids recevront une récompense.
- Seuls les Champions de France Seniors se verront honorés de la ceinture tricolore.

### HÉBERGEMENT (*à la charge des participants*)

<https://www.google.com/maps/search/H%C3%B4tels/@44.8659483,-0.5332415,15z/data=!3m1!4b1!4m8!2m7!3m6!1zSMO0dGVscw!2s153+Route+de+Bordeaux,+33310+Lormont!3s0xd552f4ae7438221:0x782d3fb2ef823be1!4m2!1d-0.5244867!2d44.8659487>

### RESTAURATION (*à la charge des participants*)

Les organisateurs assureront sur place un service de buvette

### CONTACTS

- Club Organisateur :  
Michel DUPERE : 06.77.06.37.33. – [m.dupere@aliceadsl.fr](mailto:m.dupere@aliceadsl.fr)
- Commission d'organisation C.F.S. :  
Laureen VOGEL : 07.71.83.95.55. – [laureen.vogel.cfs@gmail.com](mailto:laureen.vogel.cfs@gmail.com)
- Référent technique SAMBO  
Franck GERARDS : 06.11.26.23.16. – [franck.gerards@marie-toulouse.fr](mailto:franck.gerards@marie-toulouse.fr)



# COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO

Fédération Française de Lutte et disciplines associées

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAMBO-SPORTIF  
JUNIORS ET SENIORS – MASCULINS ET FÉMININS  
SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 À LORMONT (33)

## ORGANIGRAMME

- **PRÉSIDENT DES CHAMPIONNATS** : Kris CANALES, Président du Comité Français de SAMBO
- **DIRECTEUR DES COMPÉTITIONS** : Franck GERARDS, référent technique SAMBO FFLDA/CFS
- **CONTRÔLE DES ENGAGEMENTS ET DES PAIEMENTS** : Françoise ASSIE et Max CATORC
- **RESPONSABLE DES PESÉES** : Carole BERGER, Laureen VOGEL, Guy GRIMOND, Christophe LEMARCHAND, Daniel SOLER et Thierry THERON
- **SURVEILLANCE MÉDICALE** : Docteur Jacques-Edmond GAYET, et les services de secours de l'organisation
- **RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE** : Torgom HOVANNESSIAN
- **SUIVI DES JUGES-ARBITRES STAGIAIRES** : Carole BERGER, Torgom HOVANNESSIAN, Daniel SOLER et Thierry THERON
- **CHEFS DE TAPIS** : Carole BERGER, Alain BIGOU, Sébastien DESCOMBES, Torgom HOVANNESSIAN, Guy GRIMOND, Daniel SOLER et Thierry THERON
- **DIRECTION TECHNIQUE ET SUIVI DES COMPÉTITEURS** : Virginie THOBOR, DTN et les membres de la commission haut-niveau du CFS (Guillaume ALBERTI, Franck GERARDS, David HERAN, Daniel MESTRE, et Mathieu PETIT)
- **RESPONSABLE DE L'APPARIEMENT ET DU SECRÉTARIAT** : Françoise ASSIE, Joannie COMBETTES, Yannick HEVIN, Laureen VOGEL, Frédéric ALHINAC, Guillaume DELBAR et Daniel SOLER
- **SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF CFS** : Yannick HEVIN et Laureen VOGEL
- **CHARGÉS DU PROTOCOLE ET DES REMISES DE RÉCOMPENSES** : Kris CANALES et Max CATORC
- **CHARGÉS DE COMMUNICATION** : Kris CANALES et Max CATORC
- **CHARGÉS DE LA DISCIPLINE** : Tous les membres du conseil d'administration du CFS et l'équipe locale organisatrice.

*N.B. : Le présent organigramme tient lieu de convocation pour les membres nommés des commissions nationales du Comité Français de Sambo.*



**COMITÉ FRANÇAIS DE SAMBO**  
Fédération Française de Lutte et disciplines associées

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SAMBO-SPORTIF  
JUNIORS ET SENIORS – MASCULINS ET FÉMININS  
SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 À LORMONT (33)**

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL**

**VENDREDI 08 FÉVRIER 2019**

- 19h00 – 21h00 : Pesée unique pour toutes les catégories d'âges et de poids (M et F)

**SAMEDI 09 FÉVRIER 2019**

- 08h30 : Installation du secrétariat et réunion du corps d'arbitrage
- 09h00 : Début de la compétition pour toutes les catégories Juniors (M et F) et pour les catégories Seniors (M et F) de 5 engagés et moins (poules)\*  
*\*Les catégories Seniors (M et F) concernées seront annoncées à l'issue de la pesée.*
- 12h00 : Finales et remise des récompenses des catégories Juniors (M et F)
- 12h30 : Coupure
- 13h30 : Cérémonie d'ouverture
- 14h00 : Reprise de la compétition pour les catégories Seniors (M et F) de 6 engagés et plus (tableaux).\*  
*\*Les catégories Seniors (M et F) concernées seront annoncées à l'issue de la pesée.*
- 17h00 : finales et remise des récompenses catégories Seniors (M et F)

*Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction du nombre d'engagés.*



# COMITE FRANÇAIS DE SAMBO

FEDERATION FRANÇAISE DE LUTTE



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION

Annexe 1

### CAS DES LICENCIES N'AYANT PAS DEUX ANS DE LICENCE CFS/FFL

Cette demande est à transmettre avant le **samedi 02 février 2019**,  
au responsable de la commission haut niveau du CFSambo/FFL  
[guillaume.alberti@cegetel.net](mailto:guillaume.alberti@cegetel.net)

CLUB DEMANDEUR  ° Affiliation

NOM DU PRESIDENT  [cliquez dans les fenêtres](#)

ADRESSE MAIL :

NATURE/DATE ET LIEU DE LA COMPETITION SOLLICITEE

Demande de dérogation pour :

NOM :  PRENOM :

N° Licence FFL/CFS spécifiez si le SAMBO est en choix 1 ou 2 ou 3

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur

NOM :  PRENOM :

N° Licence FFL/CFS spécifiez si le SAMBO est en choix 1 ou 2 ou 3

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur

NOM :  PRENOM :

N° Licence FFL/CFS spécifiez si le SAMBO est en choix 1 ou 2 ou 3

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur

NOM :  PRENOM :

N° Licence FFL/CFS spécifiez si le SAMBO est en choix 1 ou 2 ou 3

Références / résultats / niveau / disciplines similaires ou autres du compétiteur

Nom du Président  certifie sur l'honneur, les renseignements et les demandes conformes

FEDERATION FRANÇAISE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES - SAMBO

Site Internet SAMBO : [www.sambofrance.com](http://www.sambofrance.com) ou [www.sambofrance.fr](http://www.sambofrance.fr)

Fondée en 1913 et déclarée le 13 avril 1913 – Agréée par le Ministère de la Guerre sous le n° 7681 – Affiliée au CNOSF

Siège Social : 2, rue Louis Pergaud - 94706 Maisons Alfort Cedex – 𠂆 01 41 79 59 10 – 𠂆 01 43 68 40 53 – Courriel : [ffl@fflutte.org](mailto:ffl@fflutte.org)

Site Internet : [www.fflutte.com](http://www.fflutte.com)

# **CERTIFICAT MEDICAL**

## **POUR LES SAMBOISTES QUI PRATIQUENT LA COMPETITION**

### **APRES 45 ANS**

Ce certificat est indispensable pour participer à toutes les compétitions de Sambo si l'on a plus de 45 ans le jour de la compétition.

Il est nécessaire aussi pour participer aux compétitions nationales et internationales Masters de Sambo à partir de 45 ans, ces compétitions comportent 7 catégories d'âge par tranche de 5 ans de 35 à plus de 60 ans avec 7 catégories de poids pour les masculins (-62 Kg, - 68 Kg, -74 Kg, -82 Kg, -90 Kg, -100 Kg et +100 Kg) et 6 catégories de poids pour les féminines (-56 Kg, - 60 Kg, -64 Kg, -68 Kg, -72 Kg et +72 Kg).

Compte tenu des exigences physiques liées à la pratique du Sambo, la Commission Médicale de la Fédération Française de Lutte, préconise qu'un avis cardiologique de moins d'un an avec évaluation de la réserve coronarienne de moins de 2 ans soit demandé préalablement à la rédaction de ce certificat pour les participants de plus de 45 ans le jour de la compétition.

Je soussigné, Docteur .....

Certifie avoir examiné le ..... / ..... / 201...

Madame ou Mademoiselle ou Monsieur .....

Né(e) le ..... à .....

Cette personne ne présente pas de contre indication à la pratique du Sambo en compétition.

Cachet du Médecin

Signature du Médecin





# FORMULAIRE DE DEMANDE DE SURCLASSEMENT

Destiné aux Benjamins 2<sup>ème</sup> année, Minimes 2<sup>ème</sup> année, Cadets 2<sup>ème</sup> année

Surclassement valable pendant 6 mois pour les compétitions individuelles

**A transmettre à par courriel à [franck.gerards@mairie-toulouse.fr](mailto:franck.gerards@mairie-toulouse.fr)**

**avant le lundi 28 janvier 2019**

## DEMANDE DU CADRE TECHNIQUE REGIONAL OU NATIONAL (réfèrent ou cadre technique d'état)

**Je soussigné (NOM Prénom) GERARDS Franck,**

demande un surclassement de pratique du Sambo-sportif en compétition en faveur de :

NOM / Prénom ..... né(e) le : ..... Licence N° : .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Club : .....

Dans la catégorie (cocher la case correspondante) :  **Cadet**  **Junior**

Performance réalisée justifiant la demande : .....

Fait à : ..... le : ..... Signature : .....

## AUTORISATION PARENTALE

**Je soussigné (NOM Prénom) ..... en qualité de (père, mère, tuteur) : .....**

autorise : (NOM Prénom) .....

à être surclassé afin qu'il puisse pratiquer le Sambo-sportif en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Fait à : ....., le : ..... Signature : .....

## CERTIFICAT MEDICAL

**Je soussigné Docteur (NOM Prénom) .....**

Médecin qualifié en **Médecine du sport**, certifie avoir examiné

NOM/ Prénom ..... et autorise son surclassement afin qu'il puisse pratiquer le Sambo-sportif en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Fait à : ....., le : ..... Tel : .....

**Signature, cachet professionnel :**

**Avec qualification en médecine du sport lisible : .....**

## VALIDATION FFL&DA

Fait à : ....., le : ..... Signature, cachet FFL&DA :